

Agent(e) de sûreté et de sécurité privée (TP)

Financement



Formation professionnelle continue
Programme régional de formation
(PRF AS)

N° de marché :2023P076S04141

Organisme responsable et contact

CREDER -MACC1 BORDEAUX
DIAT Catherine
05.56.32.13.13
formation.securite@macc1.net

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Non renseigné

Conditions d'accès :

Les pré-requis obligatoires liés à cette composante seront précisés et détaillés dans la réponse de l'organisme de formation.

Prérequis pédagogiques :

Les prérequis à l'entrée en formation sont les suivants :- être âgé de 18 ans minimum- avoir une autorisation préalable du CNAPS ou une carte professionnelle d'une autre spécialité de la sécurité privée en cours de validité.- avoir un niveau en français équivalent au B1 (test)NB :depuis mai 2021, les ressortissants étrangers doivent être titulaire d'un titre de séjour depuis plus de 5 ans pour demander une autorisation préalable.Le TP A2SP comprend le SSIAP1, qui nécessite une aptitude médicale justifiée par un certificat médical établi par le médecin traitant

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La présente consultation cible des actions devant répondre aux besoins en compétences des entreprises, et en qualification des publics afin de faciliter l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi durable.

Contenu et modalités d'organisation

Accueil - Accueil, présentation du centre, de l'équipe pédagogique, de la formation,des objectifs visés. Positionnement et contractualisation - 7 hModule juridique - Acquérir le cadre légal du métier d'Agent de Sécurité pour exercer son métier dans le respect du code de déontologie et de ses obligations :- le livre VI du code de sécurité intérieure parties législatives et réglementaires- Connaître les dispositions utiles du code pénal.- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche. - 21 hGestion des conflits - - repérer les comportements conflictuels- savoir gérer une situation conflictuelle- Résoudre un conflitce module inclut 7h de pratique en fin de formation - 14 h.Module stratégique - Compréhension, transmission et restitution des consignes écrites et /ou verbales;- Transmission des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles :- Transmission des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance,d'incendie, d'accidents.- faire un compte rendu oral :- Rédiger un compte rendu écrit :- Présenter et rédiger un rapport circonstancié susceptible d'être présenté aux forces de l'ordre.les outils de transmissionRéaliser une remontée d'information.Utilisation de l'outil informatique et de logiciels spécifiques - 8 hmodalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier - L'objectif de ce module est de permettre au futur agent d'appréhender une personne dans le respect de son cadre légal d'intervention.Savoir :- Savoir respecter les conditions d'appréhension de l'article 73 du CPP.- Définition des missions de sécurité et de sûreté confiées aux agents de prévention et de sécurité dans le cadre des différentes filières de métiersrepères :- Filière surveillance- Filière distribution- Filière incendieSavoir-faire :Etre capable d'appréhender une personne en respectant l'application des textes réglementaires - 7 hSensibilisation aux risques terroristes - Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes:- les niveaux de risque- les différents matériels- les réflexes de préventionRéagir à une attaque :- protection de soi et des autres- l'alerte aux forces de l'ordre et la facilitation de leur intervention- la sécurisation de la zone

...

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel agent de sûreté et de sécurité privée - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00488819	du 09/09/2024 au 17/12/2024	Dax (40)	CREDER -MACC1 BORDEAUX		Non éligible	
00599542	du 08/09/2025 au 18/12/2025	Dax (40)	CREDER -MACC1 BORDEAUX		Non éligible	